

*des Princes &c. Octobre 1722. 247*

*Et l'y laisser reposer jusqu'à la consommation des Siècles.*

*Car en qui se peut mieux fier nôtre Royaume ? En qui peut-il mieux fonder ses esperances, Et qui doit-il aimer plus ardemment ? Par qui peut-il être mieux défendu, Et être plus en sûreté, que par l'Auguste Maison Archiducalé ? Il n'aura pas à craindre sous Elle, que le Royaume Apostolique Et la Couronne Angelique soient jamais dévolus à un autre qu'à un Chef de la Religion Catholique Romaine, ainsi qu'il a été dès le commencement, Et comme il est à présent.*

*C'est pourquoi la Hongrie est fermement persuadée, que non seulement son propre bonheur, mais encore celui des autres Royaumes Et Provinces Héritaires de V. M., consiste en ceci ; sçavoir, qu'après avoir fixé la Succession du Gouvernement sur vos Descendans des deux Sexes, il puisse être uni avec lesdits Royaumes, d'une manière si saintement préméditée.*

*Il espere, dis-je, non seulement le maintien Et la confirmation de ses anciennes Libertez Et Prérogatives, mais aussi un écoulement plus benin Et plus abondant de graces Et de faveurs de Vôtre Paternelle Et Très-Sacrée Majesté, comme aussi de vos Successeurs des deux Sexes.*

*Si V. M. répond à nos souhaits ; nous Députez ici presens, nous estimerons très-heureux, Et annoncerons nôtre joye à ceux qui nous ont élus unanimement pour les représenter.*

*Que l'Orient en enrage, Et que les envieux de la félicité de la très-Auguste Maison censurent tant qu'ils voudront la démarche que nous venons de faire, cela ne nous importe nullement : il nous suffit une fois pour toutes, que ce qui a été conclu par la direction de Dieu Et de V. M. Imperiale, soit rendu Et ferme Et stable.*

*Re-*